

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE MORMAL



NOMBRE DE MEMBRES

<u>En Exercice</u>	<u>Présents</u>	<u>Votants</u>
69	52	60

DATE DE LA CONVOCATION

27/03/2025

DATE D’AFFICHAGE

DEPOT EN PREFECTURE

convention de partenariat 2025
Centre social et culturel Edouard
Bantigny – Réseau « Je vous visite »

SEANCE DU 2 AVRIL 2025

L’an deux mil vingt-cinq, le 2 avril, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil de la communauté de communes du Pays de Mormal s’est réuni en session ordinaire, au carré des saveurs à Maroilles, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Mazingue.

Etaient présent(e)s : M.Philippe EUSTACHE, M.Henry-Louis BOURGOIS, Mme Francine CAUCHETEUX, M.René QUINZIN, Mme Chantal SCHWARTZ, M.Dominique FONTAINE, Mme Danièle DRUESNES, M.Philippe SARRAUTE, M.André DUCARNE, M.Bertrand FLAMENT, M.Jean-Marie COUSIN, Mme Laëtitia LEMOINE, Mme Pierrette GUIOST, Mme Marie-Pierre SORIAUX, M.Gautier MEAUSOONE, M.Denis LEFEBVRE, M. Alain GERARD, M.Frédéric CARRE, M.Nicolas RUTER, M.Yves LIENARD, M.Anthony VIENNE, M.Yohann LECERF, M.Stéphane LATOUCHE, Mme Catherine HENNEBERT, M.François ERLEM, Mme Françoise DUPUITS, M.Francis DUPIRE, Mme Nathalie MONIER, Mme Marie-Sophie LESNE, M.Frédéric DEVILLERS, M.Amar GOUGA, M.Jean-Claude BONNIN, M.Alain MICHAUX, M.Jean-Noël BRICHANT, M.Frédéric ROMAIN, Mme Peggy DI MUZIO, M.Jean-Louis BAUDEZ, Mme Valérie COCHEZ, M.Jean-Pierre MAZINGUE, Mme Roxane GHYS, M.François LERNOULD, M.David BEAUMONT, M.Jean-Pierre NOEL, Mme Anita LEFEVRE, M.Claude BLOMME, M.Patrick PIANA, M.Thierry SOSZYNSKI, M.Eric HIROUX, Mme Chantal JACMAIN, Mme Zahra GHEZZOU, M.André FREHAUT, M.Philippe COLARD

Etaient excusé(es) : Mme Nathalie VINCENT, Mme Carine FREHAUT, Mme Alexandra LERCH, M.Luc BERTAUX, M.Jean-Philippe MICHEL, Mme Martine LECLERCQ, M.Jean-Baptiste GUIOT, M.Olivier YZANIC, Mme Catherine MOREL,

Etaient excusé(e)s et remplacé(e)s : M.Christophe LEGROUX, M.Georges BROXER, M.François RONCHIN, M.Vincent DUSSART, M.Romain MAGY

Etaient excusé(e)s avant donné procuration : M.DRANCOURT Jean, Mme Delphine PERTUZON, Mme Hélène DUMORTIER, M.Benoit GUIOST, Mme Sabine KOLASA, Mme Marie DUBOIS, M.Freddy DOLPHIN, M.Dominique QUINZIN,

M.Jean-Pierre MAZINGUE et Mme Roxane GHYS ne prennent pas part au vote de la délibération n°38-2025

Mes chers collègues,

Il est exposé au conseil communautaire ce qui suit :

Dans le cadre de sa démarche Communauté amie des aînés (CADA), la communauté de communes du Pays de Mormal a impulsé en 2016 la création d'un réseau de visiteurs bénévoles auprès de personnes âgées isolées. Le portage de ce réseau, dénommé « Je vous visite » est assuré en collaboration avec le centre social et culturel Edouard Bantigny depuis 2017.

« Je vous visite » est un dispositif en faveur des personnes âgées du territoire de la communauté de communes du Pays de Mormal isolées ou souffrant du sentiment d'isolement. Il permet de proposer des temps de visites au domicile de la personne demandeuse entièrement gratuits, fondés sur le bénévolat actif et participatif de personnes sensibilisées.

Une première rencontre avec le coordinateur du réseau de bénévoles est prévue au domicile de la personne à visiter afin de l'informer, de répondre à ses questions et de connaître ses attentes. Puis une seconde visite est programmée avec deux bénévoles afin de se présenter, de faire connaissance et d'harmoniser les temps de visite.

Un emploi du temps est établi selon les disponibilités de chacun, le jour, l'heure, la durée, la fréquence des visites y seront inscrits. Un contrat d'engagement est signé par les bénévoles, par la personne à visiter et par le coordinateur afin de formaliser et cadrer l'intervention des bénévoles mais également les devoirs et droits de chacun.

Pour participer au coût global de l'action portée par le centre social et culturel Edouard Bantigny, il est proposé de verser une subvention annuelle de 10 926 €.

En conséquence, il est proposé au conseil communautaire :

- D'autoriser le président à signer la convention relative au réseau « Je vous visite » 2025 avec le Centre social et culturel Edouard Bantigny,
- D'attribuer une subvention de fonctionnement de 10 926 € au Centre social et culturel Edouard Bantigny
- D'autoriser le président à signer tout document y afférent

AYANT entendu l'exposé de son rapporteur,

Après avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire par,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS
60		

Décide de :

- D'autoriser le président à signer la convention relative au réseau « Je vous visite » 2025 avec le Centre social et culturel Edouard Bantigny,
- D'attribuer une subvention de fonctionnement de 10 926 € au Centre social et culturel Edouard Bantigny
- D'autoriser le président à signer tout document y afférent

Fait et délibéré le 2 avril 2025

Certifie exécutoire compte tenu :

- De la transmission en Sous-Préfecture le :
- De la publication le :

Le président
Jean-Pierre MAZINGUE

le secrétaire
François ERLEM



Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le



ID : 059-200043321-20250415-33_2025DEL-DE